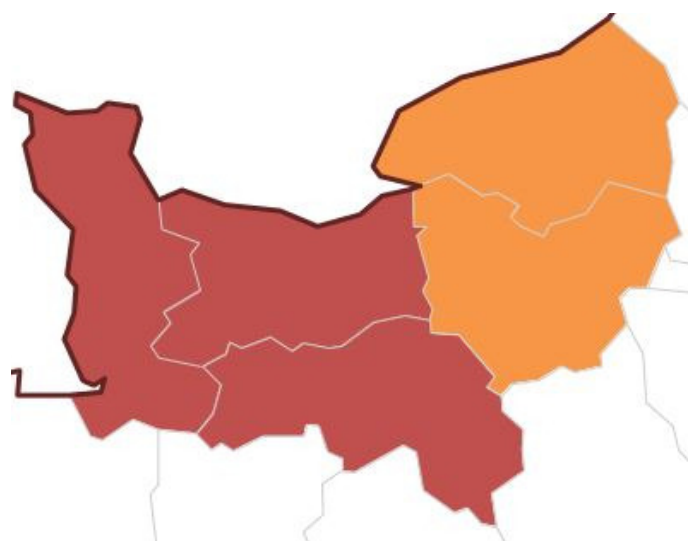


SEPTEMBRE-OCTOBRE 2017\*

# ELECTIONS ORDINALES

CONSEIL DE L'ORDRE DE NORMANDIE

## ÉLECTIONS COMMUNES NORMANDIE



### RÉUNIONS D'INFORMATION LES 10 MAI ET 2 JUIN 2017



Echanges avec les  
architectes de Normandie



Questions/Réponses  
avec le CROA



Rafraîchissement  
& cocktail

### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS

Sont éligibles les personnes physiques...

- Inscrites à un tableau régional de l'ordre ou à son annexe à la date de notification par le conseil régional de l'ouverture des opérations électorales ;
- A jour du paiement de leurs cotisations sur les 5 dernières années ;
- Ne faisant pas l'objet d'une sanction disciplinaire définitive ;
- N'étant pas suspendus provisoirement du Tableau ou de son annexe pour défaut de production d'attestation d'assurance ;
- N'ayant pas exercé plus de deux mandats, qu'il s'agisse d'un mandat national ou régional.

### PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

9 POSTES À POURVOIR

#### Règle n°1

Les candidatures sont présentées par listes paritaires. A défaut, elles ne seront pas recevables.



#### Règle n°2

Les candidatures sont présentées par listes respectant la représentativité des territoires.

Les listes doivent être composées d'au moins 3 candidats domiciliés dans 3 départements différents et doivent comporter au moins 5 personnes.



Date limite de dépôt des candidatures  
le 4 juillet 2017\*.

\* dates prévisionnelles sous réserve de la publication de l'arrêté du ministère de la Culture.

VOS CONTACTS POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pôle de Caen  
02 31 85 37 29

Pôle de Rouen  
02 35 71 46 88